## UNITED NATIONS



## NATIONS UNIES

POSTAL ADDRESS- ADRESSE POSTALE UNITED NATIONS, N.Y. 10017 CABLE ADDRESS --- ADRESSE TELEGRAPHIQUE UNATIONS NEWYORK

REFERENCE.

C.N.100.1993.TREATIES-1 (Notification dépositaire)

ACCORD RELATIF AUX TRANSPORTS INTERNATIONAUX DE DENREES PERISSABLES ET AUX ENGINS SPECIAUX A UTILISER POUR CES TRANSPORTS (ATP) CONCLU A GENEVE LE 1er SEPTEMBRE 1970

## ACCEPTATION DE LA PROPOSITION D'AMENDEMENTS DE L'ALLEMAGNE A L'ANNEXE 1 DE L'ACCORD

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de dépositaire et se référant à la notification dépositaire C.N.190.1991.TREATIES-2 du 18 octobre 1991, concernant les amendements proposés par le Gouvernement allemand à l'Annexe 1 de l'Accord susmentionné, communique :

Au 18 janvier 1993, c'est-à-dire à l'expiration d'un délai de neuf mois à partir de l'expiration du délai de six mois à compter de la date de la communication du projet d'amendements par le dépositaire, le Gouvernement allemand (voir notification dépositaire C.N.64.1992.TREATIES-1 du 23 septembre 1992) n'avait pas formulé d'objection. En conséquence, les amendements ont été réputés acceptés. Conformément au paragraphe 6 de l'article 18, ils entreront en vigueur six mois après la date de l'acceptation, soit le 18 juillet 1993.

Le 10 mai 1993



A l'attention des services des traités des ministères des affaires étrangères et des organisations internationales intéressées